

DESCRIPTIF DU PROJET

.....

.....

.....

.....

Projet soumis à autorisation d'urbanisme: ☐ oui ☐ non - Si oui, n° de permis:

Gestion des eaux de pluie après projet :

- Toutes les eaux pluviales de toiture ou de surface imperméable (ex : terrasse, allée de garage bitumée...) sont déconnectées du réseau d'eaux pluviales ou du caniveau (si rejet dans la rue) :
☐ totalement ou ☐ partiellement

- > Surface déconnectée: m²
- Solution(s) d'infiltration employée(s) :

.....

.....

- Solution(s) de stockage employée(s) :

.....

.....

- > Surface désimperméabilisée (mise en herbe ou en surface perméable) = m²
- Solution(s) technique(s) employée(s) :

.....

.....

N'hésitez pas à joindre un plan et les fiches techniques des équipements prévus.

En cas de réemploi de l'eau de pluie :
Usages: ☐ arrosage ☐ lavage sol*2 ☐ sanitaires*2 ☐ autre. Précisez:

Rappel sur les caractéristiques minimum nécessaires de la cuve en cas d'usage à l'intérieur de la maison*2 :

- Cuve : fermée / non translucide / nettoyable et vidangeable
- Filtre en amont
- Aération de la cuve
- Pictogramme « eau non potable » au robinet de soutirage
- Etc.,

*2 L'appoint en eau potable doit être exclusivement assuré par un système de disconnexion par surverse totale avec garde d'air visible. Se référer à l'arrêté du 21 août 2008 qui réglemente la récupération des eaux de pluie à l'intérieur de la maison et remplir le CERFA N° 1.3837*02 puis nous le retourner.

Pour information : tout usage générant un rejet au réseau public d'eaux usées (cas de la récupération des eaux de pluie pour les WC) devra faire l'objet d'une facturation de la redevance assainissement correspondant au coût de la collecte, du transport et du traitement de ces eaux usées par la station d'épuration.

Demande d'aide en
5 ÉTAPES

- 1

Complétez le formulaire de demande ci-contre et envoyez le avec un descriptif de votre projet et un devis*3:

Par courrier à :
Communauté Urbaine du Grand Reims,
Direction de l'eau et de l'assainissement - CS 80036
51722 Reims Cedex

Ou par mail en format PDF à : webeau@reimsmetropole.fr
- 2

Votre demande est étudiée
Si elle est admise, vous recevrez une notification d'aide du Grand Reims vous autorisant à signer le devis de l'entreprise et à entreprendre vos travaux.
- 3

Un contrôle de conformité sera effectué
à la suite de vos travaux pour vérifier la bonne déconnexion des eaux pluviales.
- 4

Vous envoyez vos justificatifs
dans un délai de 12 mois maximum.
- 5

L'aide vous est versée.

*3 Ne pas signer de devis d'entreprise avant d'avoir eu la recevabilité de votre projet par le Grand Reims.

© Champagne Création - Reims

Passez à
LA DÉCONNEXION...
de vos eaux pluviales !



Réduire
le risque
inondation



Ressourcer
le territoire



Réutiliser
l'eau de pluie



En savoir plus

Retrouvez tous ces éléments et beaucoup d'autres sur le site :

<https://eau.grandreims.fr>

Le Grand Reims s'est allié avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie pour vous proposer une aide de 1 000€ TTC max dans le cadre d'une déconnexion des eaux de pluie collectées de votre habitation.

Critères d'éligibilités :

- Les habitations qui sont raccordées à une canalisation du réseau d'eaux pluviales dans la rue ;
- Les habitations qui disposent de gouttières rejetant dans la rue pour rejoindre une canalisation d'eaux pluviales.
- La plupart des dispositifs permettant de gérer l'infiltration, le stockage et/ou la récupération des eaux de pluie sont éligibles*1.

*1- Attention, les puits d'infiltration ne sont éligibles qu'à la condition que leur alimentation soit à ciel ouvert.

AVANTAGES ÉCOLOGIQUES

Je réduis le risque de pollution et de débordements des réseaux.

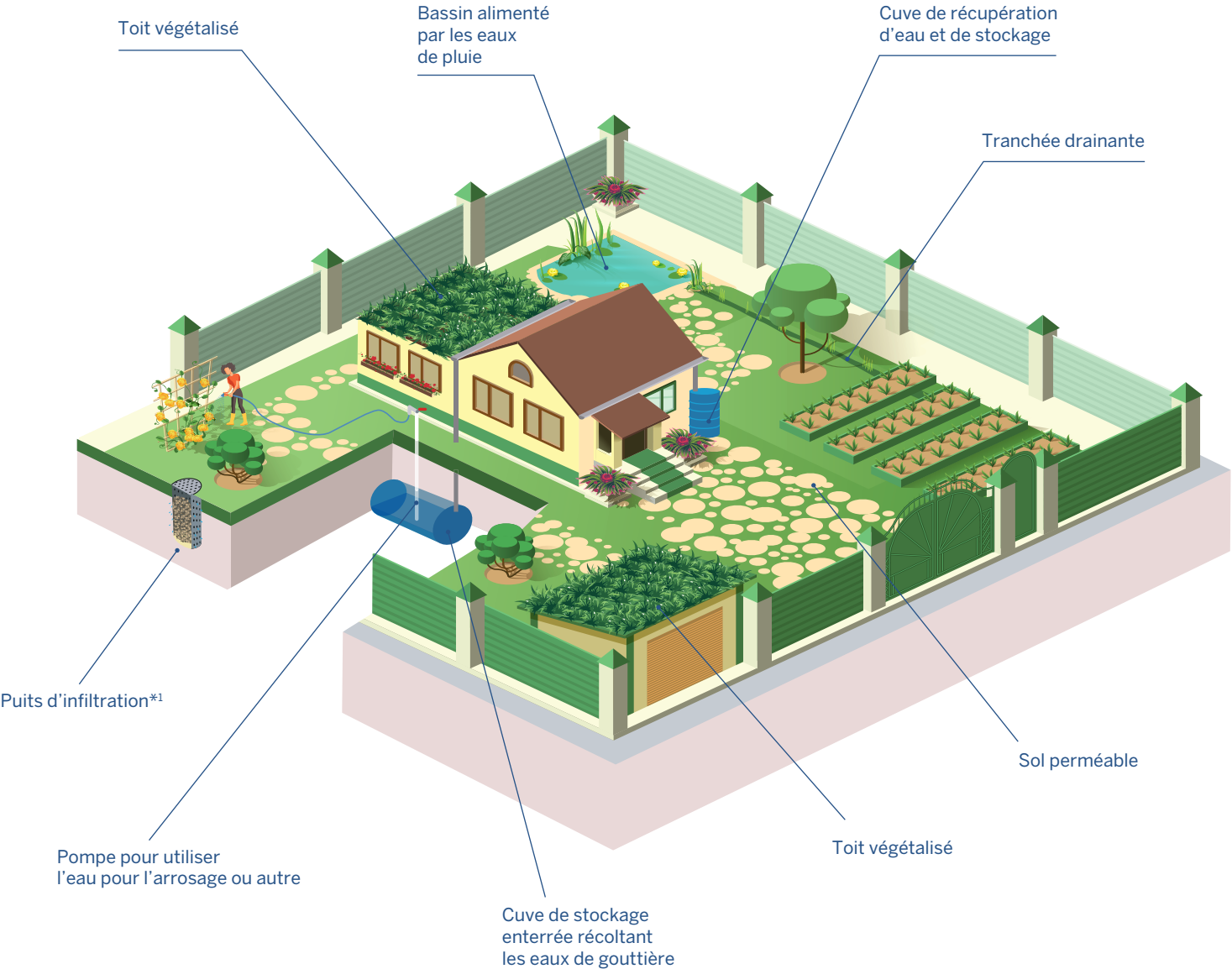
Je contribue à préserver le cycle naturel de l'eau.

Je permets à la nappe phréatique de se recharger pour une ressource en eau durable.

Je développe et valorise mes espaces verts.

Je participe au maintien de la biodiversité

PROJETS ÉLIGIBLES



DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DE L'AGENCE DE L'EAU ET ENGAGEMENT DU DEMANDEUR

Actions financées dans le cadre du 11^e programme de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie

Nature du projet : ☒ déconnexion des eaux pluviales

Adresse du projet :

Montant du projet : € TTC

Je soussigné :

Nom : Prénom :

Date de naissance : Ville de naissance :

Téléphone : Mail :

Adresse :

.....

- certifie que l'opération n'a pas démarré (aucune acceptation formelle de devis d'entreprise) ;
- sollicite l'aide financière de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie pour la réalisation du projet présenté ci-dessus et atteste être habilité pour présenter cette demande d'aide ;
- certifie avoir pris connaissance des conditions du programme pluriannuel d'intervention de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie**;
- certifie avoir pris connaissance des conditions générales d'attribution et de paiement des aides de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, et m'engage à les respecter en cas d'attribution de l'aide. J'ai noté à ce titre que l'Agence est représentée dans ses droits et obligations par la Communauté Urbaine du Grand Reims ;
- m'engage à informer la Communauté Urbaine du Grand Reims, des éventuelles autres aides publiques perçues dans le cadre de l'opération financée par l'agence (conseil départemental, etc.);
- m'engage à présenter la demande de solde de l'opération fixée à un an, au sens de l'article 2 des conditions générales d'attribution et de paiement des aides de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie ;
- ai pris connaissance du fait que l'aide ne me sera réglée qu'à la suite de l'obtention d'une facture acquittée de l'entreprise et le cas échéant d'un certificat de conformité délivré par le Grand Reims.

Pièces à joindre :

- ☐ Remplir le descriptif du projet au verso
- ☐ Devis de l'entreprise travaux (non signé)

Fait à

le

Signature du demandeur



Politique de protection des données à caractère personnel

** https://www.eau-seine-normandie.fr/programme_eau_climat_seine_normandie